

## QUITTANCE DE VERSEMENT ASSURANCE DE GROUPE

### Quelques points d'attention importants

Pour pouvoir effectuer le versement, nous avons encore besoin de quelques documents et de certaines informations. Nous les énumérons ci-dessous.

#### De quels documents et informations avons-nous besoin?

- Un exemplaire de votre **quittance de versement** que vous complétez et signez pour accord
- Une **copie de votre carte d'identité (recto et verso)**
- Votre dernier **"employee benefits statement"**  
Par là, nous entendons votre dernier avenant à la police. Si vous ne l'avez plus, vous mentionnez sur la quittance de versement "Je n'ai plus l'employee benefits statement".
- Une **copie de votre carte bancaire ou d'un extrait de compte**  
Le numéro de compte bancaire que vous complétez sur la quittance de versement doit correspondre à celui de votre carte bancaire ou de l'extrait de compte sur lequel figure votre nom.  
Attention! Nous ne pouvons effectuer le versement que vers **un compte à vue**.
- Votre **numéro de gsm (ou numéro de téléphone) et l'adresse courriel**  
Ainsi, nous pouvons prendre rapidement contact avec vous si quelque chose n'est pas clair.

#### À quelle adresse devez-vous nous envoyer les documents?

Vous envoyez tous les documents demandés à:

BALOISE INSURANCE  
Monsieur Patrick ROES  
CITY LINK  
POSTHOFBRUG 16  
2600 ANTWERPEN

Afin d'éviter toute fraude ou tout vol, nous vous recommandons de le faire par courrier recommandé.

#### Avez-vous des questions?

Dans ce cas, prenez contact avec Patrick Roes au numéro 03 247 21 74. Vous pouvez le joindre du lundi au jeudi entre 09h30 et 17h00 (le vendredi jusqu'à 16h30).